

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

INFORMATIONS

- Merci à tous les enfants qui ont participé à la chasse aux œufs !
- Structures gonflables Gratuites le 13 mai Plus d'infos sur le site
- Centre de loisirs fermé du 07/08 au 15/08
- Kermesse et spectacle de la maternelle 03 juin
- Kermesse et spectacle élémentaire 01 juillet
- Démarchage téléphonique attention ! Soyez vigilants s'agissant du démarchage téléphonique d'entreprises peu scrupuleuses.
- Sortir vos poubelles la veille au soir et les rentrer dès que la collecte est effectuée...
- Merci de tenir vos chiens en laisse et d'utiliser les Toutounets installés sur l'ensemble de la Commune !

RESULTAT BUDGET 2022

Le mois d'avril se caractérise par le vote du budget Communal.

Vous trouverez ci-dessous les différents éléments relatifs au budget.

Le résultat de l'exercice 2022 du budget principal présente :

un **excédent** en section de fonctionnement de **182 791,42 €**

un **excédent** en section d'investissement de **291 399,65 €**

Le compte administratif de l'exercice 2022 du budget communal a été mis en concordance avec le compte de gestion du trésorier.

Dépenses de fonctionnement	2 449 383,40€
----------------------------	---------------

Recettes de fonctionnement	2 632 174,82€
----------------------------	---------------

Excédent de clôture de la section	182 791, 42€
--	---------------------

Dépenses d'investissement	472 311, 07€
---------------------------	--------------

Recettes d'investissement	763 710, 72€
---------------------------	--------------

Excédent de clôture de la section	291 399,65 €
--	---------------------

Restes à réaliser en dépenses d'investissement : **1 515 000 €**

Restes à réaliser en recettes d'investissement : **1 589 384 €**

Le solde d'exécution **positif** du budget 2022 (avec les RAR) est de **548 575,07€** conforme à celui du trésorier.

FISCALITE DIRECTE LOCALE TAXES FONCIERES

Le produit des ressources fiscales sera de **1 242 666, 00 €** y compris la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Au niveau communal, pas d'augmentation d'impôts.

RETROUVEZ-NOUS SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNE

Mairie de Longperrier

et sur le site internet www.https://mairie-longperrier.fr/

BUDGET PRIMITIF 2023

Pour tenir compte des reports constatés après le vote du compte administratif, de l'affectation du résultat et des tarifs des taxes et redevances, il a été proposé aux élus d'adopter le Budget 2023 de la Commune.

Sachant que ce budget est voté au chapitre pour la section de fonctionnement, par chapitre et opérations pour la section d'investissement, il a été donné lecture par l'adjoint en charge des finances des éléments budgétaires qui ont été mis à disposition des élus via l'application idlibre.

Le montant total cumulé du budget s'élève donc à 5 223 470,91 euros, équilibré :

En section de fonctionnement à 2 916 204, 42 €

Et à 2 307 266,49 € en section d'investissement

A noter que la subvention au CCAS de 25.000 euros a été reconduite à l'article 657362, et que 18 000 euros ont été inscrits au compte 6574 pour permettre d'attribuer les subventions aux associations.

Sur le site Internet, vous retrouverez l'ensemble des données vous permettant d'appréhender le budget dans sa globalité.

NOUVEAU COLLEGE DE MOUSSY LE NEUF

Les enfants en CM2 cette année sur Longperrier, seront scolarisés au nouveau collège de Moussy-Le-Neuf dès la rentrée de septembre 2023.

Au niveau des transports en commun, nous sommes en attente des lignes et horaires définitifs.

RECRUTEMENT

Nous recherchons pour la rentrée scolaire 2023, des agents méridiens pour l'accompagnement des enfants.

8H PAR SEMAINE- RETRAITÉS BIENVENUS !

CALENDRIER DE COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Collecte assurée même les jours fériés

0 800 735 736 Service & appel gratuits

Plus d'infos www.sigidurs.fr

2023

LONGPERRIER

Bien traiter tous les déchets, on a tous à y gagner 

LES ORDURES MÉNAGÈRES

MARDI

MARDI & VENDREDI

uniquement aux lieux suivants :

- Résidence du Jeu d'Arc
Rue Jehan de Chambly
- Habitat collectif Rue Artémis
- Habitat collectif Rue du Presbytère
- Lycée Charles de Gaulle Place Jean Mermoz
- ZAC de la Belle Étoile

La collecte a lieu l'après-midi.
SORTIR LE BAC LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 12H.

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

LES VENDREDIS SUIVANTS

JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
6	3	3	7	5	2	14	11	1	6	3	1
			14	12	9	28	25	8	13	10	
			21	19	16			15	20	17	
			28	26	23			22	27	24	
					30			29			

La collecte a lieu le matin. **SORTIR LE BAC LA VEILLE AU SOIR.**

LES EMBALLAGES ET PAPIERS

LUNDI

La collecte a lieu le matin.
SORTIR LE BAC LA VEILLE AU SOIR.

LES ENCOMBRANTS

LES MERCREDIS SUIVANTS

JANV.	MARS	MAI	JUIL.	SEPT.	NOV.
4	1	3	5	6	1

La collecte a lieu dans la journée.
LES DÉPOSER LA VEILLE AU SOIR, SUR LE TROTTOIR, SANS GÊNER LE PASSAGE DES PIÉTONS.